



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

1er semestre 2023 (du 1er janvier au 30 juin 2023)

Mise en ligne le 30/10/2023 à 18h30



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les comptes consolidés du groupe, non audités, pour le 1^{er} semestre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 23 octobre 2023. Pour rappel, la date d'arrêté des comptes, qui était initialement prévue le 26 septembre 2023, a été reporté à la date du 23 octobre 2023 afin de prendre en compte l'issue des discussions alors en cours avec le partenaire TotalEnergies Raffinage France concernant la joint-venture Ecoslops Provence.

Projet de cession d'Ecoslops Provence à TotalEnergies

Face aux difficultés opérationnelles rencontrées par Ecoslops Provence, les deux actionnaires, Ecoslops SA (75%) et TotalEnergies Raffinage France (TERF) (25%) ont convenu de mettre un terme à leur Joint-Venture. Les difficultés rencontrées sont à la fois d'ordre technique et liées au changement des conditions de marché, avec la chute imprévisible en quelques années des quantités de déchets issus du terminal pétrolier du Port de Marseille et la hausse des prix des sources de déchets alternatifs disponibles.

Dans ce contexte, TERF a remis à Ecoslops SA une offre de rachat de ses parts dans la Joint-Venture Ecoslops Provence, dette bancaire comprise, pour repositionner l'unité dans le système industriel de la Plateforme de La Mède.

Cette offre prévoit le rachat des actions et prêt actionnaire d'Ecoslops SA dans Ecoslops Provence pour un montant de 8,0 M€, payable intégralement au closing. Ce rachat est soumis à des conditions suspensives usuelles ainsi qu'aux mainlevées des banques (BEI notamment) sur leurs sûretés. Sur la base des discussions engagées de façon préalable, la BEI a confirmé son soutien à cette opération de cession.

L'impact de la sortie attendue d'Ecoslops Provence du périmètre de consolidation du groupe a été provisionné dans les comptes semestriels, représentant une charge exceptionnelle de 1,5 M€.

Dans l'hypothèse d'un closing de cette transaction au 31 décembre 2023, la dette brute du groupe passerait de 29,4 M€ au 30 juin 2023 à 20,5 M€. La trésorerie disponible passerait de 4,7 M€ au 30 juin 2023 à 10,5 M€, soit un endettement net qui passerait de 24,7M€ à 10,0M€ au 31 décembre 2023.

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2023 (en k€) - Présentation analytique

(Sur la base des comptes non audités)

en €'000	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Produits raffinés - Portugal	3 512	5 647	-2 135
Produits raffinés - Provence	776	1 884	-1 108
Scarabox		266	-266
Services portuaires	1 230	1 105	+125
Total CA	5 518	8 902	-3 384
Marge brute	3 305	5 538	-2 233
Taux de marge brute	60%	62%	
Taux de marge brute hors Provence	66%	64%	
Autres produits/charges	176	74	102
Charges de personnel	-1 861	-1 781	-80
Charges externes	-3 470	-3 174	-296
Impôts & taxes	-122	-119	-3
EBITDA *	-1 972	538	-2 510
EBITDA* hors Provence	-307	1 160	-1 467
Amortissements/Provisions	-1 341	-1 377	36
Résultat Financier	-1 070	-640	-430
Résultat Exceptionnel	-1 545		-1 545
Impôt société	163	162	1
Résultat Net	-5 765	-1 317	-4 448
Part du Groupe	-5 117	-997	-4 120
Part du Groupe hors Provence	-1 895	-105	-1 790

Le chiffre d'affaires du groupe au 1er semestre 2023 a enregistré une baisse de 38% par rapport au 1er semestre 2022. Il convient de rappeler l'effet de base élevé de l'année précédente avec un cours moyen du Brent à 96€/bbl (début du conflit en Ukraine) sur le premier semestre 2022, contre un Brent à 74€/bbl en moyenne sur le premier semestre 2023, soit une baisse de 23%.

Pour l'unité de Sines au Portugal, le volume des ventes s'élève 7.989 tonnes (contre 10.395 tonnes en 2022). Cette baisse s'explique principalement par le planning de maintenance en décalage de semestre entre 2022 et 2023.

L'unité de Marseille a quant à elle vendu 2.046 tonnes (1.401 tonnes produites) contre 3.300 tonnes au premier semestre 2022.

Hors Ecoslops Provence, le taux de marge progresse de 64% à 66%.

En ce qui concerne les coûts de structure, les charges de personnel sont stables à 1,8M€ tandis que l'augmentation des charges externes de 0,3M€ est principalement imputable aux coûts de fonctionnement d'Ecoslops Provence.

Compte tenu de ces éléments, le groupe enregistre une baisse de son EBITDA de 2,5M€ qui est ainsi passé de +0,5M€ au 30 juin 2022 à -2,0M€ au 30 juin 2023 et se décompose de la façon suivante :

en €'000	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Ecoslops Portugal	967	2 359	-1 392
Frais de siège	-1 274	-1 199	-75
Périmètre hors Provence	-307	1 160	-1 467
Ecoslops Provence	-1 665	-622	-1 043
Total	-1 972	538	-2 510

Le résultat financier ressort à -1,1M€, qui se décompose en -0,8M€ d'intérêts sur emprunts et -0,3M€ de provision sur le compte courant de la société Valtech Energy (Cameroun), cette dernière n'ayant pas encore achevé ses travaux nécessaires à la mise en service de la Scarabox et en conséquence pas encore procédé au remboursement de cette avance en compte courant dont l'échéance était le 30 juin 2023.

Compte tenu de la cession envisagée d'Ecoslops Provence, il a été enregistré une provision pour risques et charges exceptionnelle de 1,5 M€ correspondant à l'impact attendu dans les comptes consolidés de la sortie du périmètre de consolidation de cette filiale.

L'impôt sur les sociétés représente un produit de 0,2M€ et se décompose essentiellement en un produit d'impôt de 0,2M€ relatif au crédit d'impôt recherche.

Bilan consolidé au 30 juin 2023 (en k€)

(Sur la base des comptes non audités)

En €'000	30/06/2023	31/12/2022	Var. k€
Immobilisations Incorporelles	994	1 117	(123)
Immobilisations Corporelles	32 473	33 182	(709)
Immobilisations Financières	784	783	1
Actif Immobilisé	34 251	35 082	(831)
Stocks & Encours	1 493	1 314	179
Clients	2 961	4 049	(1 088)
Autres Créances	1 370	1 713	(343)
Impôts différés actif	1 527	1 527	0
Disponibilités	5 525	6 870	(1 345)
CCA & Charges à répartir	911	869	43
Actif circulant	13 787	16 341	(2 554)
Total ACTIF	48 038	51 423	(3 385)

	30/06/2023	31/12/2022	Var. k€
Capital & Réserves	14 227	16 014	(1 787)
Subvention d'investissement	1 397	1 460	(63)
Quote-part des minoritaires	(730)	(77)	(653)
Résultat Net - Part du groupe	(5 117)	(1 793)	(3 324)
Capitaux Propres	9 777	15 604	(5 827)
Avances conditionnées	838	838	0
Prov. Pour Risques&Charges	1 641	96	1 545
Dettes Fin.	29 385	29 211	174
Fournisseurs	5 030	3 995	1 035
Dettes fiscales & sociales	939	1 029	(90)
Autres dettes	428	650	(222)
Dettes d'exploitation	6 397	5 674	723
Total PASSIF	48 038	51 423	(3 385)

Les éléments notables du bilan arrêté au 30 juin 2023 sont :

- La baisse de l'actif immobilisé : -1,1 M€ d'amortissement et 0,3 M€ d'investissements
- La baisse des créances clients est imputable à hauteur de 0,8 M€ à Ecoslops Provence du fait de son faible niveau d'activité sur le premier semestre 2023
- Les autres créances qui tiennent compte d'une dépréciation de 0,3 M€ sur le compte courant de la société Valtech Energy, du fait du non remboursement à son échéance du 30 juin 2023.
- La constatation d'une provision pour risques et charge de 1,5 M€ correspondant à l'impact estimé de la sortie du groupe attendue d'Ecoslops Provence
- L'augmentation des dettes fournisseurs pour 1 M€, provenant essentiellement d'Ecoslops Provence (suspension par TotalEnergies de l'exigibilité de certaines factures).

Enfin, les principales variations bilancieller attendues lors de la sortie d'Ecoslops Provence du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Actif immobilisé : - 20 M€
 Trésorerie : +8,0 M€
 Dettes financières : - 9,2 M€
 Capitaux propres consolidés : -1,5 M€
 Postes de BFR : -1,3 M€

Situation financière et cashflows

Au 30 juin 2023, le Groupe dispose de près de 5,5M€ de trésorerie, dont 4,7M€ de trésorerie disponible (compte tenu de 0,8M€ d'avance conditionnée sur subvention d'investissements) et d'un endettement net de 24,7M€ (Vs 23,2M€ au 31 décembre 2022). La variation de trésorerie s'analyse comme suit :

en €'000	30/06/2023
Résultat d'exploitation Avt Amort. & Prov	(1 972)
Subvention viré au résultat	(63)
Variation du BFR exploitation	1 516
Flux de trésorerie - Activité	(519)
Acquisition d'immobilisations	(312)
Flux de trésorerie - Investissements	(312)
C/C Actionnaires E. Provence (TotalEnergies)	250
Augmentation capital	-
Variation d'emprunts	(568)
Intérêts	(196)
Flux de trésorerie - Financements	(514)
Variation de trésorerie	(1 345)
Trésorerie d'ouverture	6 870
Trésorerie de clôture	5 525
Variation	(1 345)

Le cashflow opérationnel ressort à -0,5M€. L'EBITDA négatif d'Ecoslops Provence (-1,7 M€) a en effet été financé par une variation de BFR du même montant (-0,8M€ sur le poste clients et +0,9M€ sur le poste fournisseurs)

Le cashflow lié aux investissements s'élève à -0,3M€, et se compose des capex de maintenance usuels dans l'activité du groupe.

Enfin, les opérations liées aux financements se soldent par un décaissement net de 0,5M€, intégrant 0,3M€ d'apport en prêt actionnaire TotalEnergies à Ecoslops Provence, -0,6 M€ de remboursements net d'emprunt (-0,5M€ de remboursement sur Ecoslops Provence et Ecoslops Portugal qui a refinancé son endettement à hauteur de 1M€). Les intérêts payés concernent essentiellement Ecoslops Portugal. Compte tenu des discussions en cours avec la BEI, le mandataire ad hoc de la société a obtenu une suspension du paiement de l'échéance du 30 juin 2023, laquelle était constituée de 0,5M€ de remboursement de principal et 1,4M€ d'intérêts.

Perspectives et développements

Avec un bilan restructuré et en ligne avec ses capacités financières, le groupe va pouvoir se concentrer sur ses deux actifs stratégiques que sont Ecoslops Portugal et la Scarabox.

Ainsi le groupe va poursuivre ses efforts de développement et d'optimisation de son unité de Sines. Il va en particulier travailler au renouvellement de la sous-concession dans le port de Sines qui échoit mi-2027 (fin de la période de 15 ans), avec les parties prenantes locales (Autorités portuaires, terminal pétrolier et GALP). Le groupe maintient son objectif de production sur l'ensemble de l'année à 20.000/22.000 tonnes.

L'activité Scarabox reste un pilier essentiel du développement du groupe dans la mesure où elle mobilise peu de capitaux et génère de bonnes marges. Ce marché est en croissance, surtout dans les pays émergents où les problématiques environnementales deviennent une priorité. Le groupe travaille activement sur un contrat en Côte d'Ivoire, dans le cadre de son partenariat avec le groupe Parlym.

ECOSLOPS

COMPTES CONSOLIDES

Du 01/01/2023 au 30/06/2023

SOMMAIRE

1.	Comptes consolidés au 30 juin 2023	4
1.1.	Bilan Actif	4
1.2.	Bilan Passif	5
1.3.	Compte de résultat	6
1.4.	Flux de trésorerie	7
1.5.	Capitaux propres	8
1.5.1.	Variation des capitaux propres (k€)	8
1.5.2.	Eléments financiers dilutifs	9
1.6.	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9
2.	Notes annexes aux états financiers consolidés	10
2.1.	Informations générales	10
2.2.	Evènements significatifs	10
	Une attention particulière doit être portée sur les événements post-clôture figurant en fin d'annexe, au §2.7.6, concernant le projet de cession de la filiale Ecoslops Provence.	10
2.2.1.	Suivi de l'impact du conflit russo-ukrainien	10
2.2.2.	Opérations sur capital	10
2.2.3.	Opérations de financement	10
2.3.	Continuité d'exploitation	11
2.4.	Principales méthodes comptables	11
2.4.1.	Utilisation d'hypothèses et d'estimations	11
2.4.2.	Principe de consolidation	11
2.4.3.	Conversion des états financiers des filiales étrangères	11
2.4.4.	Transactions en devises étrangères	12
2.4.5.	Immobilisations incorporelles	12
2.4.6.	Immobilisations corporelles	12
2.4.7.	Immobilisations financières	13
2.4.8.	Contrats de location	13
2.4.9.	Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	13
2.4.10.	Stock	14
2.4.11.	Clients et créances d'exploitation	14
2.4.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
2.4.13.	Frais d'émission des emprunts	14
2.4.14.	Impôts différés	14
2.4.16.	Avance conditionnée	15
2.4.17.	Provisions	15
2.4.18.	Actifs et passifs éventuels	15
2.4.19.	Reconnaissance des revenus	15
2.4.20.	Résultat par action	16
2.4.21.	Périmètre de consolidation au 30 juin 2023	16
2.4.22.	Informations sectorielles	17
2.5.	Notes sur le bilan	17
2.5.1.	Actifs immobilisés Bruts	17
2.5.2.	Amortissements	18
2.5.3.	Créances	18
2.5.4.	Autres créances	18
2.5.5.	Emprunts bancaires et dettes financières	19
2.5.6.	Echéance des emprunts et dettes financières	19
2.5.7.	Dettes fiscales et sociales	19

2.6.	Notes sur le compte de résultat	20
2.6.1.	Détail du chiffre d'affaires.....	20
2.6.2.	Charges financières nettes.....	20
2.6.3.	Charges d'impôts	20
2.6.4.	Résultat par action.....	20
2.7.	Autres informations	21
2.7.1.	Nombre d'actions composant le capital social.....	21
2.7.2.	Informations relatives aux parties liées.....	21
2.7.3.	Effectifs.....	21
2.7.4.	Engagements hors bilan	21
2.7.5.	Rémunération des dirigeants.....	22
2.7.6.	Evènements postérieurs au 30 juin 2023	22

1. Comptes consolidés au 30 juin 2023

1.1. Bilan Actif

ACTIF	30-juin-23			Exercice précédent 31-déc.-22	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Recherche et développement	1 027	752	275	330	-55
Concessions, brevets, droits similaires	12	10	2	3	-1
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 464	747	717	783	-66
Autres immobilisations corporelles	43 404	11 320	32 084	32 923	-839
Immobilisations en cours	389		389	259	130
Autres participations	620	0	620	620	0
Prêts					
Autres immobilisations financières	164		164	163	1
TOTAL (I)	47 080	12 829	34 251	35 082	-831
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	983		983	837	146
Encours de production de biens	634	125	509	477	32
Avances et acomptes versés sur commandes	7		7	10	-3
Clients et comptes rattachés	2 961	0	2 961	4 049	-1 088
Autres créances	3 232	342	2 890	3 230	-340
Valeurs mobilières de placement	10		10	18	-8
Disponibilités	5 386		5 386	6 749	-1 363
Instruments de trésorerie	128		128	103	25
Charges constatées d'avance	327		327	211	116
TOTAL (II)	13 669	467	13 202	15 684	-2 482
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	584	0	584	658	-74
TOTAL ACTIF (0 à V)	61 334	13 296	48 038	51 423	-3 386

1.2. Bilan Passif

PASSIF	Exercice clos le 30-juin-23	Exercice clos le 31-déc.-22	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 185	5 181	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	38 590	38 594	-4
Réserves consolidées	-29 548	-27 761	-1 787
Résultat Net – Part du groupe	-5 117	-1 793	-3 324
Subventions d'investissement	1 397	1 460	-63
Participations ne donnant pas le contrôle	-730	-77	-653
TOTAL (I)	9 776	15 604	-5 828
Avances conditionnées	838	838	
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1 641	96	1 545
TOTAL (III)	1 641	96	1 545
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	24 527	24 545	-19
. Découverts, concours bancaires	0	1	-1
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	4 858	4 665	193
. Associés	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 972	3 988	984
Dettes fiscales et sociales	939	1 029	-90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58	7	51
Autres dettes	428	650	-222
Instruments de trésorerie	0	0	0
TOTAL (IV)	35 782	34 885	897
TOTAL PASSIF (I à V)	48 038	51 423	-3 386

1.3. Compte de résultat

Compte de Résultat	Exercice clos le			Exercice précédent	Variation en valeur	Variation en %
	30-juin-23 (6 mois)			30-juin-22 (6 mois)		
	France	Exportations	Total	Total	Variation	%
Production vendue services	708	4 810	5 518	8 902	-3 384	-38%
Chiffre d'affaires Net	708	4 810	5 518	8 902	-3 384	-38%
Production immobilisée						
Production stockée			-105	126	-231	-183%
Subvention d'exploitation						
Quote part de Subv viré au résultat			63	63	0	0%
Autres produits			113	11	102	927%
Total des produits d'exploitation (I)			5 589	9 102	-3 513	-39%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières et autres			2 536	4 268	-1 732	-41%
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-408	-1 171	763	-65%
Autres achats et charges externes			3 348	3 138	210	7%
Impôts, taxes et versements assimilés			122	119	3	3%
Salaires et traitements			1 349	1 311	38	3%
Charges sociales			512	470	42	9%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 143	1 179	-36	-3%
Dotation charges à répartir			73	73	0	0%
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			125	125	0	0%
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			102	429	-327	-76%
Total des charges d'exploitation (II)			8 902	9 941	-1 039	-10%
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-3 313	-839	-2 474	295%
Autres intérêts et produits assimilés			4	8	-4	-50%
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)			4	8	-4	-50%
Dotations financières aux amortissements et provisions			308		308	
Intérêts et charges assimilées			766	648	118	18%
Différences négatives de change			0	0	0	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 074	648	426	66%
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 070	-640	-430	67%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-4 383	-1 479	-2 904	196%
Total des produits exceptionnels (VII)						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			1 545		1 545	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VIII)			-1 545	0	-1 545	
Impôts sur les bénéfices (X)			-163	-162	-1	1%
Total des Produits (I+III+V+VII)			5 593	9 110	-3 517	-39%
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)			11 358	10 427	931	9%
RESULTAT NET			-5 765	-1 317	-4 448	338%
Dont part des minoritaires			-648	-320	-328	103%

1.4. Flux de trésorerie

Conso 30/6/2023

EBITDA *	-1 972
Subvention viré au résultat	-63
Variation du BFR Activité	1 516
Flux de trésorerie - Activité	-519
Acquisition d'immobilisations	-312
Variation du BFR Investissements	0
Flux de trésorerie - Investissements	-312
Prêt actionnaires - Ecoslops Portugal	0
Prêt actionnaires - Ecoslops Provence	250
Variation d'emprunts bancaires	-568
Intérêts financiers payés	-196
Souscription capital	0
Flux de trésorerie - Financements	-514
Variation de trésorerie	-1 345

* EBITDA : Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions

L'analyse des flux de trésorerie est explicité dans le rapport d'activité.

1.5. Capitaux propres

1.5.1. Variation des capitaux propres (k€)

	Part du Groupe					Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net	Subvention d'invest.		
Situation au 31 décembre 2016	3 310	23 462	(11 058)	(3 419)			12 295
Augmentation de capital	1 071	9 400					10 471
Affectation du résultat			(3 419)	3 419			0
Autre variation			5				5
Résultat 31 décembre 2017				(1 350)			(1 350)
Situation au 31 décembre 2017	4 382	32 862	(14 472)	(1 350)			21 422
Augmentation de capital	22	154					176
Affectation du résultat			(1 350)	1 350			0
Autre variation					2 320		2 320
Résultat 31 décembre 2018				(1 500)			(1 500)
Situation au 31 décembre 2018	4 403	33 016	(15 822)	(1 500)	2 320		22 418
Augmentation de capital	28	202					230
Affectation du résultat			(1 500)	1 500			0
Autre variation			(1)		(569)	1 250	679
Résultat 31 décembre 2019				(1 650)		(41)	(1 691)
Situation au 31 décembre 2019	4 432	33 218	(17 323)	(1 650)	1 751	1 208	21 636
Augmentation de capital	4	(4)					0
Affectation du résultat			(1 650)	1 650			0
Autre variation					(97)		(97)
Résultat 31 décembre 2020				(5 067)		(74)	(5 142)
Situation au 31 décembre 2020	4 436	33 214	(18 973)	(5 067)	1 654	1 134	16 397
Augmentation de capital	725	5 400					6 125
Affectation du résultat			(5 067)	5 067			0
Autre variation					(97)		(97)
Résultat 31 décembre 2021				(3 720)		(544)	(4 264)
Situation au 31 décembre 2021	5 161	38 614	(24 040)	(3 720)	1 556	590	18 160
Augmentation de capital	20	(20)					0
Affectation du résultat			(3 720)	3 720			0
Autre variation					(96)		(34)
Résultat 31 décembre 2022				(1 793)		(667)	(1 317)
Situation au 31 décembre 2022	5 181	38 594	(27 761)	(1 793)	1 460	(77)	15 604
Augmentation de capital	4	(4)					0
Affectation du résultat			(1 793)	1 793			0
Autre variation			5		(63)	(5)	(63)
Résultat 30 juin 2023				(5 117)		(648)	(5 765)
Situation au 30 juin 2023	5 185	38 590	(29 548)	(5 117)	1 397	(730)	9 776

Le Président Directeur Général, par subdélégation que lui a confié le conseil d'administration réuni en date du 10 juin 2021, a constaté, en date du 11 juin 2023, que les conditions de performance du Plan 2021-1 n'ont pas été atteintes et que la condition de présence a été respectée pour 27 bénéficiaires sur 34 du plan 2021-2. Il a donc en conséquence constaté l'attribution définitive de 4.050 actions gratuites relatives au plan 2021-2. Cette attribution définitive a donné lieu à une augmentation de capital de 4.050 €, prélevée sur la prime d'émission.

1.5.2. Eléments financiers dilutifs

Au 30 juin 2023, il existe 3 plans d'attribution gratuite d'actions autorisés par les Conseils d'administration du 8 décembre 2022 et 20 février 2023. Les caractéristiques initiales de ces 3 plans sont les suivantes :

Plan	Date d'attribution par le Conseil d'Administration	Nombre d'actions	Date d'attribution définitive	Fin de période de conversation
2022-1	08/12/2022	41 875	12/12/2024	12/12/2025
2022-2	08/12/2022	6 605	12/12/2024	12/12/2025
2023-1	20/02/2023	37 400	30/06/2026	30/06/2026
Total		85 880		

Par ailleurs, dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 9 juin 2022, le Conseil d'administration, réuni le 20 février 2023, a décidé l'attribution de BSPCE à certains salariés du groupe. Un bon de souscription donne droit à une action avec un prix d'exercice fixé par le Conseil à 10 euros.

Plan	Date d'attribution par le Conseil d'Administration	Nombre d'actions	Fin du délai de carence
BSPCE 2023-1	20/02/2023	34 400	30/06/2027
Total		34 400	

Compte tenu des conditions d'attribution, et notamment la condition de présence, le nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises, au 30 juin 2023, s'élevait à 102 195 actions, soit un capital potentiel de 2% (sur une base non diluée).

Tableau de synthèse des instruments dilutifs au 30 juin 2023 :

	Nombre	Nombre d'actions pouvant être souscrites (post division du nominal)
Actions gratuites 2022-1	39 375	39 375
Actions gratuites 2022-2	6 420	6 420
Actions gratuites 2023-1	29 400	29 400
BSPCE 2023-1	27 000	27 000
Total	102 195	102 195

1.6. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé en capitaux propres.

2. Notes annexes aux états financiers consolidés

2.1. Informations générales

Ecoslops (« la société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la collecte et du traitement des résidus hydrocarbonés issus des navires. Les filiales Ecoslops Côte d'Ivoire et Cleanwater sont sans activité.

La société Ecoslops SA (mère du groupe) est une société par actions dont le siège social est au 7 rue Henri Rochefort 75017 Paris et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro Paris B 514 197 995.

Les titres de la société sont cotés sur le marché Euronext Growth depuis le 20 février 2015.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, selon les principes définis par le Règlement ANC 2020-1 du 6 mars 2020, relatif aux comptes consolidés des entreprises commerciales.

2.2. Evènements significatifs

Une attention particulière doit être portée sur les événements post-clôture figurant en fin d'annexe, au §2.7.6, concernant le projet de cession de la filiale Ecoslops Provence, qui est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

2.2.1. Suivi de l'impact du conflit russo-ukrainien

En préambule, le groupe précise qu'il n'a à ce jour, de façon directe ou indirecte, aucune activité, ni ressources liées à ces territoires et qu'aucun élément n'est de nature à remettre en cause la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs du groupe.

Par ailleurs, il est important de souligner que ce conflit a des répercussions importantes sur les marchés de l'énergie, dont celui des marchés pétroliers, sur lequel est présent le groupe. Ainsi, le cours du Brent connaît une forte volatilité (avec un plus bas et un plus haut sur le semestre de respectivement 72\$/bbl et 88\$/bbl). Sur le premier semestre, le cours du Brent a été en moyenne de 80\$, contre 105\$ sur le premier semestre 2022. Le business model du groupe étant tourné vers la production de combustibles issus de déchets d'hydrocarbures, les variations des marchés pétroliers ont un impact à la fois sur les achats et les ventes. Afin de se prémunir des variations importantes du Brent entre le moment où sont faits les achats et les ventes, le groupe met en place des contrats de swap, afin de garantir un niveau de marge conforme au business model.

2.2.2. Opérations sur capital

Le Président Directeur Général, par subdélégation que lui a confié le conseil d'administration réuni en date du 10 juin 2021, a constaté, en date du 11 juin 2023, que les conditions de performance du Plan 2021-1 n'ont pas été atteintes et que la condition de présence a été respectée pour 27 bénéficiaires sur 34 du plan 2021-2. Il a donc en conséquence constaté l'attribution définitive de 4.050 actions gratuites relatives au plan 2021-2. Cette attribution définitive a donné lieu à une augmentation de capital de 4.050 €, prélevée sur la prime d'émission.

2.2.3. Opérations de financement

Sur le premier semestre 2023, le groupe a procédé à un remboursement d'emprunt net de 568 k€ se décomposant en :

Remboursement d'emprunt Pool bancaire - Ecoslops Provence : - 500 k€
Remboursement d'emprunt BPI et Région PACA – Ecoslops SA : - 250 k€
Remboursement banques portugaises – Ecoslops Portugal : -1.016 k€
Souscription nouveaux emprunts – Ecoslops Portugal : 1.198 k€

2.3. Continuité d'exploitation

Compte tenu de la situation financière de la société et du projet de cession de la filiale Ecoslops Provence, le principe de continuité d'exploitation est approprié pour la clôture des comptes au 30 juin 2023.

2.4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Règlement ANC 2020-1 du 6 mars 2020).

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

2.4.1. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- L'évaluation des actifs corporels
- Le niveau d'activité future
- Les dépréciations d'actifs circulants

Changement d'estimation comptable :

Il n'y a eu aucun changement au cours de l'exercice.

2.4.2. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes clos au 30 juin 2023.

2.4.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les sociétés consolidées établissent leurs comptes en euros.

2.4.4. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères, s'il en existe, sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.4.5. Immobilisations incorporelles

2.4.5.1. Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique.

2.4.5.2. Ecart d'acquisition

Il n'existe pas d'écart d'acquisition à la clôture de l'exercice.

2.4.5.3. Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles selon la méthode préférentielle. Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont inscrits à l'actif dès lors qu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- le projet en cause est nettement individualisé,
- le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale,
- le coût du projet peut être distinctement établi.

Les frais correspondant au temps passé sur le projet P2R - OW2P par les salariés ont été immobilisés sur l'exercice 2014. L'évaluation a été calculée sur la base du coût horaire et des frais directement liés au projet. Ils sont amortis à partir du 1^{er} janvier 2015 sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2023 ces frais sont amortis à 100%.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a immobilisé les frais d'études détaillées générales relatifs à la Scarabox pour un montant de 550 k€. Ces derniers sont amortis sur 5 ans. Au 30 juin 2023, la valeur nette de ces frais d'études est de 275 k€.

2.4.5.4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées du droit d'entrée versé à CLT pour bénéficier de la sous concession du site de Sines au Portugal et de logiciels qui sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation prévue.

Le droit d'entrée versé à CLT est amorti linéairement sur 15 ans.

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les frais intercalaires et les dépenses financières engagés dans le cadre de ces immobilisations ne sont pas comptabilisés à l'actif.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Matériels de bureau et informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers : 10 ans

Les installations P2R au Portugal et à Marseille ont été respectivement mises en service en décembre 2014 et juillet 2021 (entrée en production effective le 1^{er} octobre). Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie réelle de chaque composant :

Etudes, Engineering, Consulting (1)	15 à 30 ans
Génie civil	40 ans
Bâtiments	40 ans
Four tubulaire	15 ans
Matériel centrifugation	15 ans
Echangeurs de chaleur	15 ans
Autres équipements	10 ans
Réservoirs	30 ans
Tuyauterie	30 ans
Instrumentation Electricité	30 ans
Unité Pilote	5 ans
Structure métallique	30 ans
Autres	3 à 15 ans
Unité traitement des eaux	15 ans
Unité séparation	15 ans
Général	15 ans

2.4.7. Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés à leur valeur nominale et dépréciés si un risque de non recouvrement est constaté.

2.4.8. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif.

Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dette financière. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.4.9. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe est amené à gérer les risques de marché liés aux variations des cours du Brent en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de cours de matières premières. Ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes, en l'occurrence dans le résultat d'exploitation.

Sur le premier semestre 2023, et au 30 juin 2023, les contrats de couverture de matières premières ayant été souscrits sont les suivants (en k€):

Instrument	Date début	Date Fin	Indice	Qté	Notionnel €	Juste valeur €	Ecart	Comptabilisé au résultat 2023
Swap	01/02/2023	28/02/2023	ICE-Brent	5 200	413 k€	405 k€	8 k€	Oui
Swap	01/03/2023	31/03/2023	ICE-Brent	6 200	493 k€	459 k€	34 k€	Oui
Swap	01/04/2023	30/04/2023	ICE-Brent	3 000	239 k€	228 k€	11 k€	Oui
Swap	01/07/2023	31/07/2023	ICE-Brent	4 700	334 k€	322 k€	12 k€	Non

Par ailleurs, pour se prémunir de la hausse des taux d'intérêt, le groupe a également, sur l'emprunt de 6,5 M€ de la filiale Ecoslops Provence, conclu en octobre 2021 un contrat de swap de taux permettant de supporter une charge d'intérêt à taux fixe au lieu de taux variable. Compte tenu de la hausse des taux, la valorisation de ce contrat (Mark to market au 30 juin 2023) fait apparaître un gain latent de 421 k€. Ce gain latent n'est pas inscrit dans les comptes au 30 juin 2023.

2.4.10. Stock

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de production, qui est constitué du prix d'achat, des frais accessoires et autres charges directement et indirectement attribuables à la production des stocks.

Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur vénale du bien considéré est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

2.4.11. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

2.4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit. La trésorerie s'élève au 30 juin 2023 à 5,5 M€. La trésorerie disponible s'élève quant à elle à 4,7 M€, compte tenu de 0,8 M€ d'avance sur subvention d'investissement reçue sur la filiale Koleoptech (cf § 2.4.16).

2.4.13. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.4.14. Impôts différés

Les impôts différés résultent des éléments suivants :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation
- déficits fiscaux reportables dont l'imputation sur les bénéfices futurs est probable

2.4.15. Avantages accordés au personnel

2.4.15.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.4.15.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations. Ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. Les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : les indemnités de fin de carrières ne sont pas comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif.

2.4.15.3. Autres avantages à long terme

Il n'existe aucun avantage à long terme.

2.4.15.4. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

2.4.16. Avance conditionnée

La filiale Koleoptech a été créée en 2021 dans la perspective de développer et favoriser, sur le territoire français, l'industrialisation, l'exploitation et la R&D liées au développement de la Scarabox. A ce titre, la société a déposé en juin 2021 un dossier lors de l'AAP (« Appel A Projet ») lancé par l'Etat dans le cadre de « France Relance ». Ce projet ambitieux, représentant un investissement de 11,4 M€, a reçu l'approbation du Programme « France Relance » et a donc été allocataire d'une subvention d'investissements de 3.351 k€. La société Koleoptech a perçu le 20 janvier 2022 un montant de 838 k€, correspondant à une avance de 25% de cette subvention. AU 30 juin 2023, ce programme d'investissement est toujours à l'état de projet, susceptible de modifications et d'ajustements rendus nécessaires par les réalités opérationnelles. Pour cette raison, et appliquant le principe de prudence, la société n'a pas reconnu dans ses comptes de revenu ou de fonds propres liés à cette subvention, celle-ci étant susceptible d'être soit remise en cause, soit ajustée en fonction des décisions futures d'investissements. Au bilan, cette avance reçue est inscrite en avance conditionnée.

2.4.17. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Au 30 juin 2023, et compte tenu de l'offre de rachat portant sur la filiale Ecoslops Provence, le groupe a comptabilisé en résultat exceptionnel une provision d'un montant de 1.545 k€ correspondant au coût estimé de l'impact de la sortie à venir d'Ecoslops Provence du périmètre de consolidation.

2.4.18. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni actifs ni passifs éventuels au 30 juin 2023.

2.4.19. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de la vente de carburant, des services rendus aux navires (collecte de résidus hydrocarburés, fourniture d'eau), de vente de vapeur aux industries du port. Les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires. Pour ce type de revenus, le chiffre d'affaires est reconnu à la date de transfert de propriété, qui correspond à la date de livraison ou la date d'exécution de la prestation de services.

2.4.20. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué inclut au dénominateur le nombre de titres potentiellement à créer (Cf. § 2.6.4).

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur à la valeur des capitaux propres.

2.4.21. Périmètre de consolidation au 30 juin 2023

ENTREPRISES	SIEGES	N° SIREN	% de CONTROLE	% d'INTERET	METHODE
Ecoslops SA	7, rue Henri Rochefort 75017 Paris	514 197 995	100 %	100 %	I.G.
Ecoslops Portugal SA	Edifício ZILS – Monte Feio Apartado 138 7521-902 SINES Portugal	508 816 777	100 %	100 %	I.G.
Ecoslops Provence (1)	7, rue Henri Rochefort 75017 Paris	841 724 578	75,01 %	75,01 %	I.G.
Ecoslops Flanders BV (2)	Uitbreidingstraat 42-46, 2600 ANVERS Belgique	741 547 083	100 %	100 %	I.G.
Koleoptech SAS (3)	7, rue Henri Rochefort 75017 Paris	899 798 615	100 %	100 %	I.G.
Cleanwater LTD (4)	Edifício ZILS – Monte Feio Apartado 138 7520-064 SINES Portugal	509 942 423	100 %	100 %	Non Consolidé
Ecoslops Côte d'Ivoire SA (4)	Abidjan Zone Industrielle de Vridi Rue de la pointe des fumeurs 06 BP 2593 Abidjan 06	CI-ABJ-2014-B- 4237	60%	60%	Non Consolidé
Valtech Energy Sarl	BP 740 Bonapriso Douala – Cameroun	M081812717424U	17%	17%	Non Consolidé

(1) La société Ecoslops Provence a été créée le 14 Août 2018.

(2) La société Ecoslops Flanders a été créée le 13 Janvier 2020

(3) La société Koleoptech a été créée le 17 mai 2021

(4) Ces deux sociétés sont sans activité en 2023.

Filiales et participations (données en k€ au 30/6/2023)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	C.A. H.T. du 1 ^{er} semestre 2023	Résultat du 1 ^{er} semestre 2023	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
ECOSLOPS Portugal SA	6 325	(746)	100%	8 870	8 870	4 000	4 810	(27)	0
ECOSLOPS PROVENCE	5 000	(5 327)	75,01%	5 000	5 000	11 587	776	(2 594)	0
ECOSLOPS FLANDERS	100	(48)	100%	100 (4)	100 (4)	-	-	(7)	0
KOLEOPTECH	10	-7	100%	10	10	-	-	-	0
CLEANWATER	10	(6)	100%	10	10	-	-	-	0
ECOSLOPS COTE D'IVOIRE (3)	4(1)	0	60%	9 (2)	9 (2)		NC	NC	0
VALTECH ENERGY (31/12/2022)	1 159	(72)	17%	600	600	308	1 093	10	0

(1) Capital social versé.

(2) Dont 6 860 euros de versement restant à effectuer.

(3) Ecoslops Cote d'Ivoire n'a pas encore d'activité.

(4) Dont 53 000 euros de versement restant à effectuer.

2.4.22. Informations sectorielles

Ecoslops distingue 3 sources de revenus :

- La vente de produits raffinés (Essence, Naphta, Gasoil, Fuel et Bitume léger)
- La vente de services portuaires (au Portugal uniquement)
- La vente d' équipements industriels (Scarabox).

2.5. Notes sur le bilan

2.5.1. Actifs immobilisés Bruts

- Immobilisations incorporelles

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Frais de R&D P2R – Scarabox	1 027				1 027
Logiciels Ecoslops France	12				12
Droit d'entrée CLT (1)	500				500
Autres immos incorp. Ecoslops Portugal	964				964
Total immobilisations incorporelles	2 503				2 503

(1) La société Ecoslops Portugal SA a signé le 20 août 2012 un contrat de sous concession avec la société CLT (Companhia Logistica de Terminals Maritimo SA), lui conférant pour une durée de 15 ans l'exclusivité de la collecte et du traitement des résidus liquides hydrocarburés dans le port de Sines, au Portugal. Conformément à ce contrat, Ecoslops Portugal SA a versé à CLT un droit d'entrée de 500 000 €.

Ecoslops Portugal SA verse également un loyer annuel pour l'utilisation des installations et du terrain. Les loyers versés à CLT dans le cadre de ce contrat sont couverts par une garantie bancaire (Cf. § 2.7.4).

- Immobilisations corporelles

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Immobilisations non industrielles -France	151	28			179
Immobilisations industrielles – France	21 625	114			21 739
Immobilisations en Cours	277	129	-18		389
Immobilisations Portugal	21 445	41			21 486
Total immobilisations corporelles	43 498	312	-18	-	43 792

- Immobilisations financières

Nature des biens immobilisés (k€)	Début	Acquisition	Cession	Valeur Fin
Participation non consolidée	620			620
Prêts et autres immobilisations financières	163	1		164
Total immobilisations financières	783	1		784

2.5.2. Amortissements

Amortissements (k€)	Début	Dotations	Virement/Cession	Valeur Fin
Droit d'entrée (1)	336	16		352
Autres immobilisations incorporelles	1 051	105		1 156
Autres immobilisations incorporelles	1 386	121		1 508
Immobilisations corporelles	10 299	1 021		11 320
Immobilisations en cours	18		-18	-
Immobilisations corporelles	10 317	1 021	-18	11 320
TOTAL	11 703	1 142	-18	12 828

(1) Le droit d'entrée est amorti linéairement sur 15 ans

2.5.3. Créances

Créances clients (k€)	30/06/2023	A moins d'un an	A plus d'un an
Clients	2 961	1 371	1 590
Total	2 961	1 371	1 590

Au 30 juin 2023, le montant des créances clients est à moins d'un an pour un montant de 1 371 k€. La part à plus d'un an, 1 590 k€, correspond au crédit vendeur mis en place lors de la vente de la première unité Scarabox à la société Valtech Energy. Le paiement interviendra à l'issue du remboursement par la société Valtech Energy de son emprunt bancaire, dont l'échéance est en 2028.

2.5.4. Autres créances

Autres créances (k€)	30/06/2023	A moins d'un an	A plus d'un an
CIR 2022	390	390	-
CIR 2023	170		170
TVA	722	722	
Impôt différé actif Portugal	1 527	258	1 269
Impôt Portugal	17	17	
Compte courant Valtech	308	308	
Autres	88	88	
Total	3 232	1 793	1 439

Au 30 juin 2023, le montant brut des autres créances est de 3 232 k€, dont 1 793 k€ à moins d'un an et 1 439 k€ à plus d'un an. L'avance en compte courant à Valtech Energy, d'un montant de 308 k€, a été provisionnée dans la mesure où cette dernière n'a pas achevé ses travaux nécessaires à la mise en service de la Scarabox et en conséquence n'a pas encore procédé au remboursement de cette avance en compte courant dont l'échéance était le 30 juin 2023.

2.5.5. Emprunts bancaires et dettes financières

Emprunts bancaires (k€)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	30/06/2023
ESA – BPI	1 400		200	1 200
ESA – Bque Européenne d'Inv.	10 000			10 000
E. Provence – Pool bancaire	6 000		500	5 500
EPSA – Banques Portugaises	6 182	1 198	1 008	6 372
Intérêts courus / emprunts	963	493	-	1 456
Total	24 545	1 691	1 708	24 528

Autres dettes financières (k€)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	30/06/2023
ESA – Région PACA	430		50	380
E. Provence – Prêt TotalEnergies	3 477	250		3 727
EPSA – IAPMEI (1)	750			750
EPSA - Leasing	7		7	-
Découvert bancaire	1		1	-
Total	4 666	250	58	4 858

2.5.6. Echéance des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières (k€)	30/06/2023	<31/12/2023	2024	2025	2026	2027	>/2027
Emprunt Ecoslops SA BEI	10 000	-	1 000	500	500	8 000	
Autres Emprunts Ecoslops SA	1 580	240	530	530	280		
Emprunt Ecoslops Provence	5 500	500	1 000	1 000	1 000	2 000	
Prêt actionnaire TERF - Provence	3 727						3 727
Emprunts Ecoslops Portugal	7 121	1 437	1 950	1 188	1 113	788	437
Int. courus/découvert/autres	1 456		1 456				
Total	29 384	2 177	5 936	3 218	2 893	10 788	4 164

Les échéances présentée ci-dessus sont celles prévues contractuellement. Suite au projet de cession d'Ecoslops Provence, projet qui a le support de la BEI, de nouvelles discussions vont être engagées afin notamment de ré-échelonner les maturités et les mettre en phase avec les cashflows futurs budgétés.

2.5.7. Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales (k€) (1)	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Personnel	421	546	- 125
Organismes sociaux	206	236	- 30
Etat, impôts sur les bénéfices		150	- 150
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92	52	40
Autres Impôts et taxes	54	45	10
Fonds Azul (Portugal)	166	-	166
Total	939	1 029	-90

(1) Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

2.6. Notes sur le compte de résultat

2.6.1. Détail du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur (k€)	30/06/2023	30/06/2022
Vente de Produits Raffinés	4 288	7 531
Vente Equipements - Scarabox	-	266
Services portuaires (Sines)	1 230	1 105
Autres	-	-
TOTAL	5 518	8 902

2.6.2. Charges financières nettes

(k€)	30/06/2023	30/06/2022
Autres produits	4	8
Intérêts	- 766	- 648
Différence négative de Change	-	-
TOTAL	- 762	- 640

A l'exception de l'emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), les emprunts souscrits portent intérêts à des taux proches de Euribor +1,5%/+2%. Concernant l'emprunt BEI, celui-ci est rémunéré au taux fixe de 5% ainsi que par un « royalty fee ». Les « royalty fees » constituent une charge d'intérêts complémentaire, correspondant au montant le plus élevé entre un % du C.A. ou de l'EBITDA. A ce titre, une provision complémentaire d'intérêts courus a été comptabilisée au 30/6/2023 (concernant les intérêts 2023 à verser le 30 juin 2024) pour un montant de 470 k€.

2.6.3. Charges d'impôts

(k€)	30/06/2023	30/06/2022
Crédit d'impôt Recherche	- 170	- 190
Charge d'impôts	7	103
Impôts différés	-	-75
TOTAL	-163	-162

2.6.4. Résultat par action

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat part du groupe	- 5 117 k€	- 997 k€
Nombre d'actions	5 184 626	5 180 576
Résultat de base Part du groupe par action	-0,99 €	-0,19 €
Résultat dilué par action (1)	-0,99 €	-0,19 €

(1) Le résultat dilué par action, du fait de la perte de l'exercice, est identique au résultat de base par action.

2.7. Autres informations

2.7.1. Nombre d'actions composant le capital social

Au 30 juin 2023, le capital est constitué de 5 184 626 actions. Toutes les actions sont intégralement libérées. Au 30 juin 2023 Ecoslops SA détient 2 160 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu le 28 Juin 2018 avec PORTZAMPARC.

2.7.2. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation.

Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.

2.7.3. Effectifs

La répartition de l'effectif moyen en équivalent temps plein est la suivante :

Par Société	30/06/2023	30/06/2022
ECOSLOPS Paris	8.5	9
ECOSLOPS Portugal	41	42
ECOSLOPS Provence	6	5

2.7.4. Engagements hors bilan

Cautions données

- Caution de 700 000 € au profit de CLT dans le cadre de la sous-concession au Portugal ;
- Caution de 200 000 € au profit de Total Raffinage France dans le cadre du prêt à usage pour le terrain de l'unité de Marseille ;
- Caution de 31 000 € au profit de la Recette Interrégionale des Douanes de Marseille, dans le cadre de la législation applicable sur les produits pétroliers en France.

Engagements donnés dans le cadre des financements bancaires :

- Financement de 18 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (l'endettement au 31 décembre 2019 est de 5 M€) : Nantissement des comptes bancaires de Ecoslops SA et du prêt accordé par Ecoslops SA à Ecoslops Provence (qui s'élève à 11 586 990 € au 30 juin 2023) ; nantissement de second rang des titres d'Ecoslops Provence détenus par Ecoslops SA. Ces engagements ont été approuvés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 20 juin 2019.
- Financement de 6,5 M€ auprès de BNP, HSBC et Banque Populaire Méditerranée pour l'unité de Marseille : Nantissement des comptes bancaires d'Ecoslops Provence et nantissement de 1^{er} rang sur les titres de cette filiale. Par ailleurs, Ecoslops SA se porte caution solidaire d'Ecoslops Provence dans le cadre des obligations garanties, dans la limite de 4,5 M€. Ces engagements ont été approuvés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 15 février 2019.

2.7.5.Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiements en actions) au 30 juin 2023.

2.7.6.Evènements postérieurs au 30 juin 2023

Face aux difficultés opérationnelles rencontrées par Ecoslops Provence, les deux actionnaires, Ecoslops SA (75%) et TotalEnergies Raffinage France (TERF) (25%) ont convenu de mettre un terme à leur Joint-Venture. Les difficultés rencontrées sont à la fois d'ordre technique et liées au changement des conditions de marché, avec la chute imprévisible en quelques années des quantités de déchets issus du terminal pétrolier du Port de Marseille et la hausse des prix des sources de déchets alternatifs disponibles.

Dans ce contexte, TERF a remis à Ecoslops SA une offre de rachat de ses parts dans la Joint-Venture Ecoslops Provence, dette bancaire comprise, pour repositionner l'unité dans le système industriel de la Plateforme de La Mède. Cette offre a été approuvée par le Conseil d'administration du 23 octobre 2023, qui a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2023.

Cette offre prévoit le rachat des actions et prêt actionnaire d'Ecoslops SA dans Ecoslops Provence pour un montant de 8,0 M€, payable intégralement au closing. Ce rachat est soumis à des conditions suspensives usuelles ainsi qu'aux mainlevées des banques (BEI notamment) sur leurs sûretés. Sur la base des discussions engagées de façon préalable, la BEI a confirmé son soutien à cette opération de cession.

L'impact de la sortie attendue d'Ecoslops Provence du périmètre de consolidation du groupe a été provisionné dans les comptes semestriels, représentant une charge exceptionnelle de 1,5 M€.

Dans l'hypothèse d'un closing de cette transaction au 31 décembre 2023, la dette brute du groupe passerait de 29,4 M€ au 30 juin 2023 à 20,5 M€. La trésorerie disponible passerait de 4,7 M€ au 30 juin 2023 à 10,5 M€, soit un endettement net qui passerait de 24,7M€ à 10,0M€ au 31 décembre 2023.